

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Arbourse le vendredi 10 juillet 2009

- Accueil fait par M. le Maire Patrick Pruvot
- Personnes présentes :
13 personnes. M. Lagrelette Galvano, Mme Tardy, Mme Schäffer, M. Ribaud, M. Birolleaud, M. Mathieu, Mme Poulain Sirventon, Mme Duhamel, Mme Pruvot, Mme Vincent, M. Dagniaux, M. Coquillat, Mme Dagniaux.
- Jacques Legrain, Jean Vincent (vice-président de la commission Accueil et animation du CDT et président de l'Office de Tourisme), Camille Boucher et Laurène Passuello.

- Thèmes abordés :
L'intercommunalité, la mobilité et la santé.
- Sur l'intercommunalité et le devenir des communes. Intérêt de regrouper les compétences pour réaliser des économies (travaux de voirie, de réseaux d'assainissement...)
- Développer le SITAD, besoin de la population qui est vieillissante.
- La santé : un point aussi important que l'éducation.
Quel gain pour un médecin de s'installer dans une maison de santé? Pour réaliser des économies d'installation, mutualiser des moyens et dépenses d'investissement, de fonctionnement et de secrétariat, une rotation des spécialistes sur le territoire, un travail en équipe attendu par les médecins jeunes diplômés, des charges de bâti très faibles.

- Résumé :
Des questions ont été posées concernant les compétences de la Communauté de communes et l'avenir des communes.
Le projet de maison de santé est accueilli comme étant un bon projet pour pallier aux besoins de la population rurale, à l'éloignement des spécialistes et médecins généralistes du fait d'une démographie médicale rurale en régression continue.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :
Besoin d'informations de la population car méconnaissance des compétences et actions de la communauté. Travailler au maintien et développement des services publics et aux publics, notamment en besoin de santé, d'éducation à la santé et à la prévention. Travailler sur l'offre de mobilité pour rompre l'isolement des personnes âgées des petites communes au bourg d'appui.

Le projet de maison médicale est bien accueilli. Il faut engager plus de concertation avec les médecins et professionnels de la santé, du paramédical... pour l'évaluation des besoins.

Question sur les aides ménagères, demande de précisions

Le SYCTEVOM et les Ordures ménagères. Problème de civisme et de tri de la population. Problème de manque de démocratie de la structure. Demande de précisions sur le coût du nouveau système et que faire pour mieux faire trier les gens? Suggestion d'adopter la REOM (redevance) pour plus d'équité dans l'imposition et d'incitation au tri des déchets.

Problème de connexion et de haut débit sur le territoire. (des paraboles qui coûtent cher et absence de Télévision Numérique Terrestre)

Urbanisme : la CCNF pourrait-elle aider financièrement les communes du territoire souhaitant se doter d'un document d'urbanisme?

Attente de la réalisation de l'action « amélioration des centre-bourgs et leur valorisation par une étude à faire faire par un architecte paysagiste »

L'appartenance de la commune d'Arthel au bassin du Beuvron ou de la Nièvre (débat). Souhait d'Arthel que la CCNF paye les factures de l'étude du bassin du Beuvron.

Le nouveau Projet de Territoire va-t-il engendrer des charges supplémentaires, comme des impôts par exemple?

Le projet de réouverture de la ligne de chemin de fer semble être une très bonne chose. Problème soulevé de la non concordance et synchronisation entre les horaires de trains de Nevers et les horaires de cars du département.

- Résumé :

Les thèmes développés lors de la réunion concernent l'urbanisme, l'environnement, la zone d'activités communautaire, le maintien et le développement des services de proximité (marchands), la valorisation du cadre de vie du territoire et l'image du territoire(embellissement paysager pour rendre attractif le territoire), la gestion des déchets ménagers et la mobilité.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :

Les échanges ont été très divers. Des personnes extérieures à Arthel sont venues assister à la réunion et engager des débats qui ont donné une direction à une partie des échanges de la soirée.

Globalement, il ressort que préserver un cadre de vie respectueux de l'environnement et l'embellir passerait par l'appui des collectivités locales à se doter de documents d'urbanisme leur permettant d'ordonner, d'équilibrer le développement de l'habitat et du bâti et rendre le territoire attrayant. Sur le bassin versant, comment aménager les rives et les préserver? Il s'agit d'apporter des outils de gestion, de conseil, des financements, des références et des réglementations pour répondre aux besoins de la commune et son développement. L'étude du bassin versant, le projet de PNR et l'aide pour se doter d'un document d'urbanisme pourraient être des outils répondant à ces besoins.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Arzembouy le mercredi 5 août 2009

- Accueil fait par M. le Maire Raphaël Haghebaert
- Personnes présentes :
- 18 personnes. Mme Pargny, M. et Mme Nicolle, Mme Bourgeois, M. et Mme Hervé, Mme Duval, Mme Robert, Mme Kahn, Mme Haghebaert, M. Flasse, Mme Passuello, M. Loison, Mme Piéri, M. Bernard, Mme Breton, Mme Blottière, Mme Touraine, Mme Martin, mme Pargny.
- Jacques Legrain, Jean Vincent (vice-président de la commission Accueil et animation du CDT et président de l'Office de Tourisme), Gaëlle Puech et Camille Boucher.

- Thèmes abordés :

La santé, la mobilité, le RSP, l'accueil et l'habitat, le ramassage des ordures ménagères.

- Résumé :

Il apparaît que les services de proximité, de mobilité et de services publics soient les plus problématiques. Demande de développer le SITAD. Une maison de santé trouverait son intérêt pour pallier à la diminution de l'offre médicale du territoire. Le rôle et les objectifs du RSP ont aussi été abordés. Nécessité pour les personnes d'être aidées dans leurs démarches administratives.

Concernant la réhabilitation de la voie ferrée Nevers - Clamecy, des doutes sont soulevés quand à la rentabilité du projet. Le coût de remise en état de la voie pour transporter des marchandises et voyageurs est colossal. Il faudrait que la plupart des habitants utilisent ce transport en commun pour leurs déplacements professionnels et personnels et adopter et mieux pratiquer le système du covoiturage. Pour cela, il s'agit de changer nos mentalités, comportements de vie et de consommation (tri et traitement des déchets) qui apparaissent comme une nécessité pour arriver demain à une société solidaire envers chacun et respectueuse de l'environnement.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :

Garder dans le domaine public les voies SNCF. Réaliser des projets forts et structurants.

Des questionnements en sont ressortis :

- Comment prévoir les choses pour influencer sur le territoire, valoriser les transports collectifs, favoriser la solidarité ? Comment changer nos habitudes de vie qui posent aujourd'hui problème ?

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Champlemy le mardi 09 juin 2009

- Accueil fait par Mme le Maire René Faust
- Personnes présentes :
10 personnes: M. Vincent, Mme Mireille Henry, Mme Béatrice Diffre, Mme Danièle Lièvre, Mme Régine Gaulon, M. et Mme Hamy, M. et Mme Bischoff, Mme Grigaut, Mme Ivane Huber.
- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech, Laurène Passuello et Camille Boucher.

- Thèmes abordés :

Une association du territoire peut-elle être financée par la CCNF si elle répond aux objectifs du PDT?

Quel contact la communauté de communes a avec les associations du territoire?

Environnement : Mauvaise image de Prémery, pollution. Souhait que les opérations de dépollution s'accélèrent. Bon accueil de la population des projets d'industrie vertes (centrale biomasse, méthanisation).

Le foncier et immobilier (base de données à réactualiser et à diffuser)

Soutenir le développement des commerçants, artisans, agriculteurs du territoire, les faire connaître et travailler aux conseils pour l'installation de projets.

Social : méconnaissance des antennes et permanences d'associations et institutions sociales présentes sur le territoire (pôle emploi...). Travailler à la communication. (cf. solidarité 58) difficulté pour la population à trouver des aides à domicile.

L'information ne circule pas entre les différents services proposés sur le territoire. Proposition de créer un site : plate-forme collaborative pour relayer les informations.

Un chantier d'insertion mal connu.

Problème avec internet, problème de connexion et de fournisseurs trop chers.

Comment se rendre à tout les services proposés par le territoire? Le taxi à la demande : mal connu encore une fois!

Des cars souvent trop vides circulent. Proposition de la population : faire plus de cars petits et circulant plus souvent.

Pourquoi ne peut-on pas construire une piscine sur le territoire? Est ce-que ça pourrait faire partie des compétences du Centre Social?

Au lavoir de Champlemy, des jeunes s'y baignent, mais l'endroit est dangereux. Inquiétude d'accidents possibles.

Canalisation en plomb à Thouez et problème de turbidité de l'eau (problème de filtre à sable!).

Les travaux de voirie et les travaux du SIAEPA peuvent-ils être faits en même temps?

Faire en sorte d'avoir des noms de rue à Thouez et Champlemy, dans les hameaux en général.

Sécurité routière : demande de ralentisseurs à Thouez.

Souhait et espérance d'ouvrir la 4^o classe OAE (orchestres à l'école) à Champlemy.

Grande importance de la culture. Éveiller les petits et grands. Développer les spectacles.

Apporter de la qualité, variété et originalité, voir l'opéra à Champlemy! La musique classique : émouvoir et faire rêver!

- Résumé :

Les thèmes abordés sont surtout liés à la culture, aux services proposés sur le territoire et au besoin de la population de mieux les connaître pour les identifier. De nouvelles idées ont été proposées, idée d'une plate-forme collaborative et d'un répertoire des services du territoire ou de la ré-actualisation du guide bien vivre sur le territoire Entre Nièbres et Forêts.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :

Besoin de la population d'informations et de communication des services présents sur le territoire. Méconnaissance de la population de nombreuses actions. La communauté de communes doit réfléchir à la meilleure façon d'informer et de communiquer sur ces services proposés. Répondre aux besoins de culture de la population, et élargir les arts et spectacles proposés à la population. Poursuivre le travail d'éveil et de découverte de la culture (en la diversifiant : la musique classique) des enfants. Améliorer l'accueil des salles de spectacles et lieux de culture.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Dompierre-sur-Nièvre le mardi 07 juillet 2009

- Accueil fait par M. le Maire Thierry Guyot
- Personnes présentes :
15 personnes: M. Batpiste, Mme Martin, M. et Mme Choquel, Mme Duez, Mme Charlois, M. Marign, M. Chambon, M. Baptiste, M. Bachet, M. et Mme Riotte, Mme Gauche, M. et Mme Marlin.

M. Choquel a proposé des actions qui ont été lues lors de la réunion publique, puis transmises à la Communauté de communes.

- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech et Camille Boucher.
- Thèmes abordés :
Environnement, maintien des services publics

Explication du rôle et de la définition du CDT (comité de développement du territoire)

- Sur la réorganisation administrative française (cantons, communes, EPCI) : menace pour les territoires ruraux de perdre une proximité des services et administrations et donc du lien entre citoyens et élus.
- Continuer à mutualiser des moyens et ressources pour plus d'efficacité et de solidarité entre collectivités (principe de péréquation).
- Réhabilitation de la ligne de chemin de fer : bon accueil tant pour la sécurité des voyageurs, que sur les déplacements moins polluant, la mobilité facilité pour le travail... , aussi un atout pour les entreprises du territoire (et attractivité d'installation de nouvelles entreprises avec cette voie de communication) dans leurs moyens de transport, de communication. Ca serait attractif, un atout pour le territoire bien que coûteux.
- Volonté de maintenir les services publics existant et de proximité. C'est bien mais attention à la poste qui serait menacée à Prémery.
- Combattre les services publics qui se déshumanisent. Recréer des liens sociaux dans notre société.
- Grand potentiel du bois et de la chimie sur le territoire (culture, savoir-faire et ressources). Re-développer la chimie forestière.
- NTIC. Manque le haut débit sur le territoire. Or besoin impératif de développer du télé-travail pour les entreprises. Il faut répondre aux besoins des industriels et artisans : besoin de communication et de voies de communication rapides.
- Demande d'aides financières incitatives pour que les particuliers investissent dans des récupérateurs d'eau de pluie et le photo voltaïque.
- Le réseau routier : la RD2 manque de sécurité, a besoin de travaux (3 communes concernées). Le déneigement sur la RD2 doit être fait. Danger.
- La mise en valeur des itinéraires de randonnées : ré-ouvrir les GR et entretenir les sentiers laissés à l'abandon. Comment mieux développer le tourisme vert? Comment motiver les gens, et élus pour participer à cet objectif?
- Développer des sites naturels dans le réseau commencé par la communauté de communes en variant les milieux. Proposition de conserver une zone humide. Enjeu important dans nos paysages et environnement car elles tendent à disparaître.
- Le réseau d'eau : résoudre les problèmes d'inondation des maisons à la Grange Mouton en mieux gérant et entretenant les zones humides, marres et fossés.
- L'assainissement : l'obligation de mise aux normes d'ici 2012 des installations d'assainissement va être difficile. La communauté de communes pourrait-elle aider le siaepa

(syndicat pour l'eau) et le spanc (syndicat de l'assainissement non collectif) par un soutien financier, matériel? Aide à la recherche d'aides financières pour les particuliers? Soutien de la communauté au siaepa dans l'opération « recherche des fosses sceptiques pour la mise aux normes »? quelle participation?

- Résoudre le problème des décharges sauvages. Il faut dépolluer le site Lambiotte (pour l'image du territoire) et aider les maires dans leur contrôle de police (sécurité, salubrité et tranquillité), arrêtés...
- Le projet de maison de santé semble intéresser.

- Résumé :

Les thèmes traités principalement sont l'environnement (sa protection (eau, paysage, résoudre le problème de pollution), sa valorisation, et la mise en cohérence de toutes les actions et politiques initiées pour le développement des énergies renouvelables), le maintien et le développement des services publics en zone rurale, la mobilité et la voirie, la communication (NTIC : Nouvelles Technologies d'Information et de Communication), le développement du tourisme vert.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :

Conserver et apporter des services de proximité. Travailler sur l'image du territoire en dépolluant et valoriser économiquement les ressources naturelles et le patrimoine local. Travailler sur les filières du territoire et l'aide aux entreprises basées sur les énergies renouvelables. Améliorer les infrastructures de communication et les diversifier.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Giry le jeudi 04 juin 2009

- Accueil fait par M. Jean-François Perrier
- Personnes présentes :
6 personnes: M. et Mme J-C. Bardini, M. S. Paquet, Mme Marylène Serrano, Marie-Claude Beaume.

- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech, Laurène Passuello et Camille Boucher.

- Thèmes abordés :
La voirie, où en est-on?
Mieux informer les secrétaires de mairie et les nouveaux arrivants, distribution de communication et présentation du territoire...
Voie ferrée, un vélo rail pour la valoriser?
Développer une action « aide aux aidant »

- Résumé :
Les thèmes abordés lors de la réunion concernent la mobilité, la communication, les services à la personne. Une idée a été développée. Il s'agit de trouver la façon dont on peut soutenir les personnes aidant les personnes handicapées, ou diminuées... Une structure est peut-être à créer ou développer un service à l'EHPAD, les Colchiques?

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :
Besoin de la population d'informations et de communication des services présents sur le territoire. Méconnaissance de la population de nombreuses actions. La communauté de communes doit réfléchir à la meilleure façon d'informer et de communiquer sur ces services proposés. Aussi, concernant l'action à développer « aide aux aidants », il faut réfléchir à la mise en place d'une structure d'accueil de jours ou de courts séjours des personnes handicapées pour soulager les personnes et familles qui en ont la charge.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Lurcy-le-Bourg le mercredi 03 juin 2009

- Accueil fait par Mme le Maire Régine Gaulon
- Personnes présentes :
7 personnes: Marie-Hélène Tréfouël, Dominique Ovide, Monique Polté, André Gomez, M. Bernard, M. Pierre Sarazin

- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech, Laurène Passuello et Camille Boucher.

- Thèmes abordés :
Sur l'axe économique : il faudrait un axe spécifique « communication »
Résoudre le problème d'image du territoire (à Prémery) en développant des entreprises vertes, productrices d'énergies renouvelables.
Il faut coordonner les projets et regrouper les projets « verts » valorisant l'environnement. Faire un travail inter-communautaire.
Le tri : nécessité d'uniformiser les méthodes de tri, éduquer les gens et communiquer;
Promouvoir notre territoire. Trouver des idées innovantes.

- Résumé :
Les habitants ont posés des questions d'ordre général. L'environnement a été le principal thème abordé avec la communication et l'image du territoire à promouvoir pour favoriser l'accueil des nouvelles populations. Il s'agit surtout de communiquer sur l'avancée des projets économiques de la communauté et du développement d'activités liées aux énergies renouvelables.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :
Besoin de la population d'informations et de communication des services présents sur le territoire. Méconnaissance de la population de nombreuses actions. La communauté de communes doit réfléchir à la meilleure façon d'informer et de communiquer sur les services proposés sur le territoire. Aussi, il faut continuer et enrichir les actions entreprises jusqu'à aujourd'hui et liées à la protection et à la valorisation de notre patrimoine naturel.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Montenoison le jeudi 09 juillet 2009

- Accueil fait par M. le Maire Jacques Mazet
- Personnes présentes :
7 personnes: M. et Mme Laroche, Mme Mazet, Mme Merlan, Mme Richard, Mme Bonvalot, M. Save
- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech et Laurène Passuello.

- Thèmes abordés :

Les ordures ménagères. Question sur le nouveau mode de ramassage des ordures ménagères.

Question sur les plate-formes embellies par les communes.

Crainte de voir augmenter la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).

Réfléchir à la communication pour inciter au tri.

Point sur les panneaux communautaires « tryptiques » : quelle gestion des panneaux déjà existants et des panneaux communautaires à venir?

Point sur les projets communautaires de la zone. La laverie : projet de blanchisserie industrielle, la centrale biomasse.

La sécurité routière. Sécurité des petites routes quand mauvais temps (brouillard). Le déneigement des routes.

Comment est distribué l'APA (aide pour les personnes en perte d'autonomie)?

Comment accueillir et maintenir les nouveaux habitants sur le territoire, notamment les jeunes?

L'habitat : comment accompagner à la réhabilitation et adaptation de logements pour des publics jeunes et d'autres vieillissant.

Problème de coûts de construction et difficulté à obtenir des permis de construire avec les nouvelles normes de sécurité contraignantes, notamment les bouches à incendie.

- Résumé :

A côté des compléments d'information demandés par les participants, deux grands thèmes ressortent de la réunion ayant eu lieu à Montenoison. D'abord le ramassage des déchets ménagers, puis l'habitat. La voirie avec la sécurité routière a aussi été abordée tout comme l'état d'avancement des projets économiques devant prochainement voir le jour sur la zone d'activités communautaire. L'habitat et la sécurité routière sont des besoins exprimés par les habitants auxquels la communauté de communes et la commune doivent répondre pour répondre à ce désir de qualité de vie.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :

Besoin d'informations de la population car méconnaissance des compétences et actions de la communauté de communes. A côté du journal communautaire, développer des bulletins d'information comme des brèves plus fréquentes sur l'avancée et le suivi des projets en cours dans la communauté de communes.

Travailler sur l'offre d'habitat et d'accueil variée pour offrir un cadre de vie adapté pour tous et attrayant. Diversifier l'offre de logements et travailler sur la réhabilitation du bâti avant de nouvelles constructions, en préservant le style nivernais du territoire. Veiller au respect des paysages et à l'embellissement des bourgs et communes.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Moussy le mercredi 08 juillet 2009

- Accueil fait par M. le Maire Gérard Martin
- Personnes présentes :
42 personnes: M. et Mme Balcaen, M. et Mme Selver, M. Batistella, M. Charles, M. Gazon, Mme Tine Stibbe, M. Galliano, Mme Page, M. Goll, Mme Languillat, M. Giraudon, Mme Gauthier, Mme Lebian, M. et Mme Colin, M. Freytag, M. Torrecillas, Mme Senecot, M. et Mme Languillat, M. Petri, Mme Dhé, Mme Vascher, Mme Guénerin, Mme Lesiecka, Mme Michel, Mme Trajan, M. et Mme Couespel, M. et Mme Cardot.
- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech et Laurène Passuello.

- Thèmes abordés :
La filière bois (la valorisation de cette ressource naturelle), la santé, la mobilité (voie ferrée).
la filière bois : projet intéressant mais attention à la ressource bois qui n'est pas inépuisable. Ce secteur d'activités est dynamique et a le vent en poupe, comment se démarquer des autres territoires et entreprises de la filière énergie bois?
La santé: projet de maison de santé intéressant, mais comment faire venir des médecins sur notre territoire?
La voie ferrée est très attendue pour répondre aux problèmes de mobilité. Beau projet et de grande envergure.

- Résumé :
Les habitants de Moussy ont manifesté un vif intérêt pour les questions relatives à la santé et à la mobilité en posant de nombreuses questions. Les besoins en terme de services à la population semblent particulièrement importants.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :
Besoin d'informations de la population sur les actions entreprises et projets de la communauté de communes. A côté du journal communautaire, développer des bulletins d'information comme des brèves plus fréquentes sur l'avancée et le suivi des projets en cours de la communauté de communes.
Travailler sur la valorisation du patrimoine naturel en tant que ressources pour l'économie du territoire. Gestion économe des ressources naturelles. Développer et promouvoir les transports collectifs. Créer une maison de santé.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Oulon le mercredi 01 juillet 2009

- Accueil fait par Mme le Maire Lucienne Lapertot
- Personnes présentes :
20 personnes: Mme Evelyne Balme du Conseil Général de la Nièvre, M. Jean Vincent, Mme Sylviane Jurquet, M. et Mme Godard, M. et Mme Ferrero, M. et Mme Lucas, M. et Mme Lepage, M. Roger, M. et Mme Mortier, M. Jarry, M. Paget, Mme Sence, M. Fayolle, M. Dasilva, Mme Rouquette, Mme Viardot.
- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech et Camille Boucher.

- Thèmes abordés :
Question sur l'avenir des communes, l'ampleur des compétences et le poids des communautés de communes dans la nouvelle réorganisation territoriale française.
Le ramassage des encombrants (besoin pour les personnes âgées d'un passage car ne pouvant se déplacer jusqu'au Syctevom)
Besoin de plus d'aides à domicile pour passer plus de temps avec les personnes dans leurs activités, notamment lors des courses.
La sécurité routière concernant une route nécessitant l'intervention du Conseil Général et du maire pour installer éventuellement des ralentisseurs.
Proposition de valoriser un gouffre à Oulon. Y développer des activités touristiques telle que de la spéléologie...?

- Résumé :
Les thèmes abordés sont relatifs à l'amélioration de la qualité de vie et des services à la personne développés sur le territoire. Répondre aux besoins et difficultés liés au vieillissement de la population. La sécurité routière a aussi été abordée.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :
Besoin d'informations de la population sur les actions entreprises et projets de la communauté de communes. Méconnaissance de la population de Oulon du rôle et du fonctionnement de la Communauté de communes.
Agir sur la communication et l'information des citoyens et tenter de les faire plus participer aux réflexions du Comité de développement du territoire. Plus de participation d'habitants pour de meilleures connaissances sur les actions et projets communautaires.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Prémercy le mercredi 15 juillet 2009

- Accueil fait par M. le Maire Gilbert Germain
- Personnes présentes :
13 personnes : M. Toulouse, Annie et Claude Legrain, Yves Dhinnin, M. et Mme Leclerc, D. Wiatr, J. Cachoir, B. Mousquès, G. Beys, M. et Mme Douvnous, E. Cabarat,
- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech, Camille Boucher et Claudine Seguin.

Thèmes abordés :

Comment attirer les entreprises et faciliter leur installation sur le territoire (toutes activités confondues)? Quelles actions sont faites par la Communauté de communes (cdc) pour répondre à cet objectif? Y a-t-il des aides financières accordées aux agriculteurs, commerçants et artisans pour la reprise d'entreprises?

Question sur la taxation des nouvelles entreprises qui s'installent sur la zone communautaire?
Taxation ou non?

Y a-t-il un réel besoin du territoire pour créer une maison de santé? Une étude de faisabilité a-t-elle été réalisée avant?

La localisation du RSP ; les gens risqueraient d'être perdus et de ne plus comprendre ce changement de lieu entre le CSC intercommunal P. Merlot à Prémercy et la cdc?

Doute quant à l'intérêt du RSP (relais de services publics). Le service ferait-il doublon avec le travail des secrétaires de mairie?

Les transports : remarque sur la non concordance des horaires de cars avec les trains de Nevers. Aussi, réflexion sur l'intérêt d'un TGV dans la Nièvre. Fera-t-il gagner du temps aux administrés?

Réflexion sur la valorisation des chemins de St-Jacques de Compostelle passant à Prémercy. Quel réseau mettre en place pour créer de la consommation des pèlerins sur le territoire? Comment développer « l'économie religieuse » (autre que Ste-Bernadette à Nevers) ? Chercher à faire un circuit. Faire passer le chemin de St-Jacques de Compostelle autrement que sur la Route Nationale qui gênerait les pèlerins.

Réflexion sur la meilleure solution concernant le financement du ramassage et tri des ordures ménagères. REOM (redevance) ou TEOM (taxe)?

Le PNR (parc naturel régional). Question sur son intérêt, sur ce qu'il apporterait au territoire. Crainte que le PNR ne crée encore une structure administrative en plus. Crainte concernant les contraintes d'un PNR. Doubte du projet.

Remarques sur l'entretien des chemins de randonnées ; mieux les entretenir car ils sont trop délaissés. Promouvoir les richesses naturelles du territoire et le patrimoine naturel pour argumenter notre éventuelle adhésion au projet de PNR.

Résumé :

De nombreux thèmes ont été abordés. Les limites et compétences de la communauté de communes ont été expliquées. L'économie, la mobilité, les déchets ménagers, les services publics et aux publics de proximité (RSP) sont les thèmes traités lors de la réunion. Les échanges ont surtout été des informations à donner plutôt que des échanges sur les besoins des habitants de Prémercy (sauf mobilité et transport).

« Réflexions a priori » du CDT et conclusion :

Besoin d'informations de la population car méconnaissance des compétences et actions de la communauté.

Travailler sur le tourisme. Travailler au maintien et développement des services publics et aux publics. Travailler sur l'offre de mobilité pour rompre l'isolement de Prémercy à Nevers.

Faire de la zone communautaire une zone entièrement valorisée et à développer pour créer des richesses en terme d'emplois et de d'activités. Travailler sur la reprise, la transmission et la création d'activités, accompagner les porteurs de projets.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Saint-Bonnot le jeudi 16 juillet 2009

- Accueil fait par M. le Maire Michel Didier-Die
- Personnes présentes :
- 10 personnes. M. Pelletier, M. Bernard, M. Taskaieff, M. et Mme Dessaulle, M. et Mme Orinstein, M. Morvan, Mme Dameron, Mme Trefouël.
- Jacques Legrain, Georges Vincent (vice-président de la commission Accueil et animation du CDT et président de l'Office de Tourisme), Gaëlle Puech et Camille Boucher.

- Thèmes abordés :

Compétences de la Communauté de communes, environnement (eau, protection et valorisation de zones humides, gestion et traitement des déchets), mobilité (projet de réhabilitation de la ligne SNCF), culture et création de structures culturelles.

- les compétences de la CCNF (communauté de communes Entre Nièvres et Forêts). Quelle différence entre les compétences facultatives et optionnelles? Quel avenir des compétences de la CCNF et du CG58 avec le projet de réforme des compétences : perte des compétences facultatives de la cdc. Reviendront-elles aux communes? Les compétences optionnelles resteront partagées entre la cdc (communauté de communes) et les communes.
- Qu'est ce que le PBN (Pays Bourgogne Nivernaise)?
- Les services à la population : le déneigement des routes en hiver (la route reliant St-Bonnot à Prémery). C'est de la compétence de la commune et du Conseil Général de la Nièvre.
- La qualité de l'eau. Il faut reboiser près des sources et des rivières pour empêcher les pollutions
- Conserver et préserver les zones humides. La cressonnière à restaurer pourrait être un bon projet d'espace naturel.
Concernant le projet de centrale biomasse, quels déchets bois seront utilisés, sachant qu'il faut laisser une couche suffisante d'humus pour conserver le milieu et la biodiversité?
- Faire quelque chose qui puisse inciter les gens à utiliser les transports en commun (plus et mieux). Le projet de réhabilitation de la voie SNCF est une bonne chose.
- Améliorer le confort et l'accueil dans la salle du théâtre de Prémery (des sièges inconfortables, cause en partie de la faible fréquentation du lieu)
- le projet de médiathèque est intéressant.

- Résumé :

L'environnement, la mobilité et la culture sont les thèmes principaux abordés lors de la réunion. Aussi, des questions ont été posées concernant les compétences de la Communauté de communes et l'avenir des communes, des compétences de la cdc et du département dans la nouvelle réorganisation territoriale à venir. La préservation de l'environnement (eau, bois, prairies, techniques agricoles respectueuses de l'environnement) et plus particulièrement des zones humides a été longuement discutée.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :

Répondre aux besoins de services de culture de la population. Améliorer l'accueil des salles de spectacles et lieux de culture (cinéma, bibliothèque à agrandir).

Travailler sur la valorisation du patrimoine naturel en tant que ressources pour l'économie du territoire. Gestion économe des ressources naturelles. Protection et gestion adaptée de l'eau.

Développer et promouvoir les transports collectifs.

Compte rendu de la réunion publique ayant eu lieu à Sichamps le lundi 06 juillet 2009

- Accueil fait par M. le Maire Léonard Jaillot
- Personnes présentes :
22 personnes: M. et Mme Brossard, Mme Hamays, M. et Mme Lescot, Mme Chapelle, Mme Jaillot, M. Saugeot, M. Dumas, M. Montagnon, M. Duchat, Mme Auclin, M. Toulouse
- Jacques Legrain, Bertrand Hubert, Gaëlle Puech et Camille Boucher.

- Thèmes abordés :
Les ordures ménagères. Question sur le nouveau mode de ramassage des ordures ménagères et son coût.
Proposition d'adopter la REOM (redevance) plutôt que la TEOM (taxe).
Réfléchir à la communication pour inciter au tri et informer les citoyens (éducation au tri, et sensibilisation : écoles, animations...) Faire que les maires sachent comment intervenir et faire une police des OM.
 - Démocratie: souhait de plus de transparence dans les comptes du SYCTEVOM.
 - La santé : explication sur le projet de maison médicale.
 - Chantier d'insertion : qu'est ce que le maillon manquant? Remarque sur le chantier d'insertion, quel est son intérêt à long terme? Faut-il plutôt se concentrer sur l'apprentissage et le développer?
 - La garde scolaire, des parents mal informés sur les permanences assurées par le Centre Social. Besoin de plus communiquer dans toutes les communes (affichage...) et aux écoles sur les services proposés pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
 - Les boîtes aux lettres sont trop petites dans les hameaux et petites communes du territoire contrairement à Guérigny.
 - Quelle appellation du projet Parc Naturel Régional (PNR)? Projet utopique?
 - Sur la réforme à venir de la réorganisation des administrations, les fusions entraîneront-elles des économies financières avec moins d'élus?
 - HLM : Pourquoi les HLM de Prémery sont en partie inoccupés? Attente de réhabilitation et rénovation de ces logements.
 - Besoin d'informations et de meilleure communication en fréquence et en diversité de support de communication. Varier les supports.
 - Informer les citoyens sur les conclusions de l'étude du bassin versant Nièvre. Et voir comment appliquer les préconisations formulées dans l'étude.
 - Les encombrants, pourquoi il n'y a plus de passage?

- Résumé :
La communication est le principal thème abordé lors de la réunion. Il s'agit de mieux la structurer, l'ordonner pour qu'elle soit efficace et qu'elle touche un plus large public. D'autres questions ont été posées mais peu par les habitants de Sichamps. C'est le thème des ordures ménagères qui a été le plus discuté.

- « Réflexions a priori » du CDT et conclusion :
La réunion a consacré une large partie aux ordures ménagères, et plutôt invoquée par des personnes extérieures à Sichamps. Ces réflexions extérieures intéressantes, ont enrichi le débat autour de la communication et de l'information. mais ont laissé moins de place aux échanges avec les habitants de Sichamps.
Dans les actions à mettre en place, mieux organiser les informations et la communication en développant par exemple un répertoire par thèmes et services sous forme de fiches. Idée : constituer un fonds documentaire dans chaque mairie pour porter l'information aux habitants, en intégrant le RSP et sa démarche.